



Mesdames, Messieurs les Maires

Objet : ALSH Juillet 2020

Réf. : CB/MM/2020-601

Friville-Escarbotin, le 5 Juin 2020

Madame, Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, les dernières dispositions de l'Etat relatives à la gestion de la crise sanitaire actuelle nous permettent d'ouvrir les ALSH en Juillet 2020.

Je vous informe donc que le service mutualisé ALSH 3/12 ans pourra donc fonctionner, du 6 au 31 Juillet, avec cependant des contraintes fortes liées à la prévention de la contamination au Covid.

Ainsi, pour respecter les gestes barrières, les sites d'Acheux – Miannay, Moyenneville et Tours ouvriront avec un maximum de 30 enfants.

En fonction des demandes d'inscriptions reçues, nous prioriserons les enfants comme suit :

- Famille dont les 2 parents exercent une activité liée aux services indispensables au fonctionnement de la nation
- Familles monoparentales dont le parent est actif
- Familles biparentales dont les 2 parents sont actifs

Les inscriptions se feront exclusivement auprès de la CCV, soit par mail, soit par dépôt du dossier au siège (pas de dépôt en mairie cette année).

Vous trouverez ci-joint quelques dossiers que vous pourrez remettre aux familles si elles ne peuvent le télécharger sur le site de la CCV (ccvimeu, onglet « Social-ALSH »).

Il est à noter qu'à ce jour et en l'état des directives reçues, il n'y aura pour les enfants aucune activité extérieure à la structure.

Malgré ces contraintes, je puis vous assurer que nos équipes feront le maximum pour que les enfants accueillis profitent au mieux de leurs vacances.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président

Bernard DAVERGNE

